

SNUipp-FSU Paris  
SNUDI-FO Paris  
SE-UNSA Paris  
SUD éducation Paris  
CGT Educ'action Paris  
CNT-Ste Paris

Paris, le 1er juillet 2022

À l'attention de Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris,

**Objet : non-suppression d'un poste de psychologue scolaire dans la 19B**

Monsieur le Recteur,

Grâce à la mobilisation des personnels de la 18B avec leurs organisations syndicales, ainsi qu'à celle des parents d'élèves contre la suppression d'un poste de psychologue scolaire dans cette circonscription, nous avons été entendu-es et le poste est maintenu. Nous vous remercions d'avoir entendu cette revendication et d'avoir annulé la mesure envisagée.

En revanche nous contestons vivement que cela se fasse au détriment des élèves et des écoles de la 19B. En effet, d'après l'Académie ce maintien entraîne automatiquement l'annulation de la création du poste de psychologue dans le 19ème. C'est inacceptable. Nous dénonçons une logique comptable qui est néfaste au suivi et à la réussite des élèves de la République. D'après les chiffres fournis par l'Académie, tous-tes les élèves parisiennes seraient mieux doté-es que les autres élèves. Et pourtant au quotidien, les chiffres sont loin de la réalité. En groupe de travail le 1er juillet, il a été redit par l'Académie, qu'à Paris, le nombre de RASED était supérieur à celui des autres Académies. Les organisations syndicales s'en félicitent. Elles se félicitent que l'Académie mette des moyens, nécessaires mais non suffisants, pour la prise en charge de la grande difficulté scolaire.

Pour l'Éducation nationale, la mission d'une psychologue « est d'agir en faveur du bien-être psychologique et de la socialisation des élèves pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, et de participer à la prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires. Il favorise ainsi par son expertise la réussite scolaire de tous les élèves. » Par ailleurs, la circulaire de rentrée 2022 fait la part belle au « bien-être des élèves ».

Si l'ouverture avait été décidée et actée dans la 19B, c'est bien parce que les besoins existent. Dès lors, la création de ce poste ne peut et ne doit pas être annulée. Il n'est pas

recevable que l'on mette en concurrence des territoires d'une même ville. Le groupe de travail des ajustements de carte scolaire du 1er juillet a donc acté la fermeture d'un poste de psychologue.

Le 4ème poste de psychologue, désormais fermé, permettait d'avoir un psychologue pour chaque antenne RASED et de mieux répondre aux besoins d'un territoire dont les difficultés sociales, scolaires et relationnelles sont considérables, et les parcours de vie souvent chaotiques.

Les organisations signataires parisiennes SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD éducation, CGT Educ'action et CNT-Ste rappellent qu'elles portent l'ambition d'une école de la réussite de toutes et tous ! Elles savent compter sur votre engagement afin que cette fermeture soit annulée lors des opérations de carte scolaire du mois d'août.

Veillez recevoir, Monsieur le Recteur, nos salutations distinguées et croire en notre profond attachement au service public d'éducation.

Les organisations syndicales parisiennes SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA,  
SUD éducation, CGT Educ'action et CNT-Ste